

Notre constitution a été établie afin que les citoyens soient les décideurs de la gestion, de la politique et des orientations prises, tant pour leur commune, canton, département, région, que pour notre pays.

A cette fin, chacun d'entre nous est appelé régulièrement à voter pour celui ou celle à qui il délèguera ses pouvoirs afin que les décisions soient prises suivant ses propres valeurs tant politiques que sociales et environnementales.

Nos institutions doivent donc, dans le respect des règles constitutionnelles, avoir tout pouvoir de faire appliquer les décisions prises par les élus représentants la majorité d'entre nous.

Cela paraît évident au premier abord, mais nous sommes très loin de ces considérations démocratiques sur de nombreux sujets dont l'impact économique est primordial pour nos communes, départements, régions et notre nation.

Les exemples ne manquent pas, aéroport de Nantes, barrage de Sivens et bien d'autres sujets parmi lesquels le Center Parc du Rousset.

Voilà un projet avalisé par toutes les strates structurelles de notre pays, communes, département, région, état, donc par une immense majorité de l'ensemble des citoyens concernés.

Un projet financé par des fonds privés, donc des créations d'emploi sans aucun financement public, je dirais même des créations d'emploi qui sortiront des familles entières de la difficulté et qui soulageront les fonds publics des aides justement accordées à ces mêmes familles.

On ne peut plus continuer à bafouer notre démocratie en mettant en péril des projets cruciaux d'avenir pour une poignée d'irréductibles qui sont avant tout contre tout.

Si il fallait ramener leur représentativité en pourcentage, de combien serait-elle ?

2%, 1%, peut-être moins de 0,1%

Comment peut-on dans la situation économique actuelle, refuser de la croissance sur des projets qui, plus est, nous engagent sur des années de travail, donc de pouvoir d'achat pour nos habitants et nos enfants demain ?

Aujourd'hui toutes les règles environnementales qui doivent nous protéger des moindres risques sont largement respectées, alors désormais, c'est la démocratie qu'il faut faire respecter.

Nous devons non seulement accueillir les investisseurs tels que Center Parc, mais nous devons leur faciliter les démarches afin que notre territoire soit reconnu par tous ceux qui voudront investir demain comme un territoire qui sait accueillir les entreprises, un territoire dynamique, dont les habitants ont largement voté pour une croissance intelligente.

Pascal GUINOT

Entrepreneur de BTP à Montchanin 71